CONSEIL DE LIGUE
REUNION DU JEUDI 30 AOUT 2018 A VILLENEUVE D'ASCQ

Présidence de M. Bruno BRONGNIART

Présents : Mme Brigitte BACQUEVILLE – MM. Cédric BETTREMIEUX – Bernard COLMANT – Claude COQUEMA – Mme Nathalie DEPAUW – Philippe FOURE – Stefan ISLIC – Jacques LIENARD – Gérard PIQUE – Pascal POIDEVIN - Simon RAUX – Jean Yves TAS – Stéphane TOUSART

Excusés : M. Nicolas AIMAR – Mlle Evelyne BAUDUIN – Philippe BOMBART – Michel CORNIAUX – Georges FLOURET – Jean Louis GAMELIN – Michel GENDRE – Marcel GLAVIEUX – Jean Michel PROVILLE

Assistent :
M. Thierry JANAS (Directeur Général Adjoint)
M. Emmanuel PARSY (Directeur Administratif Amiens)
M. Stéphane LANNOY – Représentant la CRA
Mme Odile WILLAY – Coordinatrice Equipe Technique Régionale

✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧

1/ APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE LIGUE DU 05 JUILLET 2018

Le projet adressé aux membres du Conseil est approuvé et devient procès-verbal après corrections.
La composition des Commissions Régionales et la liste des promotions et descentes des arbitres figurent en annexe.

2/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

* Décès :
Le Conseil et le Président renouvellent leurs sincères condoléances aux familles de : M. Fernand DELCAMBRE Président de FONTAINE NOTRE DAME FC (Escaut) – de M. Philippe LEDOUX Dirigeant de l'ENTENTE AULNOYE FEIGNIES. M. Simon RAUX évoque avec émotion le Dirigeant exemplaire avec qui il a eu l'honneur de travailler longuement.
Le décès brutal lors d'un match d'entraînement ce mercredi 29 Août du jeune Martin VANDENAMEELE (FC WAMBRECHIES) est également évoqué.
Le Conseil et le Président adressent leur profond soutien et toute leur sympathie à la famille de ce jeune joueur et à ses amis du club dans la très douloureuse épreuve qu'ils traversent.

* Frais de mutation :
Courrier de Claude COQUEMA concernant les frais de mutation et d'achats de licences des clubs Futsal.
Sur sa demande, le bureau a émis un avis favorable pour une modification de la règle actuelle.
A partir de 2019, 50% du montant des frais des licences sera perçu pour le 20 juillet.

En ce qui concerne les mutations, la totalité des frais réels de mutations au 15 septembre seront prélevés sur les comptes clubs.

* CNOSF :

- US ST MAXIMIN : La conciliation a été refusée par la F.F.F.

- ES WASQUEHAL : Le Comité Exécutif de la F.F.F. doit communiquer très prochainement son avis sur la proposition de conciliation.

- US VIMY : Statut de l'Arbitrage (1ère année d'infraction).
Audience de conciliation au CNOSF le 28/08/2018.

- US PONT SAINT MAXENCE : Statut de l'Arbitrage (1ère année d'infraction).
Audience de conciliation au CNOSF le 28/08/2018.

* F.F.F. :

- Commission Fédérale des Règlements et Contentieux :
Les appels de BEUVRY LA FORET et d'HELLEMMES ont été déclarés irrecevables.

- Le club des 100 femmes dirigeantes :
Deux postes à pourvoir pour la Ligue de Football des Hauts de France pour le 10 Septembre.

- Visite de Philippe DUMAS (DTN) :
Lettre de remerciements suite sa visite des 20 et 21 août 2018 (formation des cadres à Liévin).

- Opération Téléthon :
Par décision du Bureau Exécutif de la L.F.A, la LFHF a été désignée comme site prestige les 7 et 8 décembre 2018.
Brigitte BACQUEVILLE est chargée du dossier.

- Accession en U17 Nationaux :
La LFHF n'aura qu'un seul accédant pour la saison prochaine.
L'équipe terminant première du championnat U16 Régional accédera à l'issue de la saison 2018/2019.

- Accession en D2 Futsal et D2 Féminines:
Maintien de deux clubs qualifiés pour le barrage.

* DRDJSCS :

- Subventions aux Pôles Espoirs Masculins et Féminins :
Respectivement de 15000 € et 14000€.

Par ailleurs, la subvention CNDS (53000€) pour la Ligue est en très importante diminution avec des conséquences non négligeables à prévoir sur le budget prévisionnel de la Ligue.

* Assemblée Générale Ligue :

- Arbitrage :
Les dossiers de trois arbitres ont été transmis par le Conseil de Ligue suite à des propos par mail mettant en cause plusieurs membres de la CRA (suite au vote du 20 juillet dernier) à la Commission Régionale de Discipline.

- Article Facebook du FC CHAMBLY :
A l'occasion du 1er tour de la Coupe Gambardella, suite à un échange entre le Président de la Ligue et le Président du club, le texte mettant injustement en cause la Ligue a été retiré du Facebook du club.

- Assignation en référé de la LFHF et du District Somme au TGI d'Amiens par un joueur (accident du 19/02/2017) le 29/08/2018 :
Le dossier a été confié via MDS à la MAIF assureur responsabilité de la Ligue et ses licenciés.

- Partenariat Crédit Agricole :
La convention avec notre banque a été signée pour 3 saisons.
Un nouvel organigramme interne au sein de la banque n'avait pas jusqu'alors permis de renouveler celle-ci.

- Coupe de France et Coupe Gambardella :
Les deux premiers tours sont organisés par les Districts pour ajuster le nombre de matchs en fonction du nombre de clubs qualifiés pour le troisième tour.
Une procédure identique pour les 7 Districts sera mise en place à partir de la saison 2019/2020.

- Tirage au sort Coupe de France :
3ème tour le 05/09 à Liévin (Aréna Stade Couvert) avec un joueur du RC LENS en présence de Monsieur Nesrédine RAMDANI Conseiller Régional et membre du Conseil Syndical de l'Aréna Stade Couvert de Liévin.
4ème tour le 19/09 à PERONNE avec deux entraineurs d'AMIENS SC.
5ème tour le 03/10 au siège de la Ligue avec un représentant de VAFC.
6ème tour le 18/10 au Crédit Agricole Nord de France à Lille avec un représentant du LOSC.

- Situation financière des clubs :
5 clubs ont une dette supérieure à 3500€ auprès de la LFHF.
Le Conseil décide de laisser aux clubs concernés jusqu'au 10 septembre dernier délai pour régulariser leur situation au regard de l'article 57 du règlement particulier de la LFHF. Après cette date, une décision sera prise par le Conseil pour les clubs concernés.

- Frais d'arbitrage :
Aménagement du tarif de remboursement des frais d'arbitres pour la saison 2018/2019 pour le challenge U19 et la coupe de la Ligue U14 et U18.

- Recrutements :
Animateur du Car (secteur Sud la LFHF) : La candidature de Madame Carole DELPLANQUE a été retenue.
Antoine CUISINIER a été recruté en CDI pour les Pôles à Liévin, notamment pour la vidéo.
Michael BENARD a également été recruté en CDI à Liévin pour la formation des gardiens de buts et pour les sélections, détections, formations de cadres et animation d'un réseau spécialisé de gardiens.

Par ailleurs, Célestin GRAVELINE est actuellement en stage au service Marketing de la Ligue pour une durée de 9 mois où il travaillera avec Sylvain LEBLOND.
Restent à pouvoir, les postes de CTR (remplaçant d'Anthyme CHARLET) et Directeur Technique Régional.

- Assemblée Générale de Ligue :
L'Assemblée se déroulera le 03 novembre 2018 à ALBERT (Somme) sous réserve d'accord de la Ville.
Lors de cette Assemblée, il sera procédé aux élections des délégués aux assemblées de la FFF et de la LFA.

- Assemblée Générale des clubs nationaux :
Elle se déroulera le 17 septembre à l'Aréna Stade Couvert de Liévin et il sera également procédé ce jour-là à l'élection des délégués des clubs. Les candidats sont Monsieur André VANDENBUSSCHE (DUNKERQUE USL) et Monsieur Jean DENEUVILLE (ARRAS).

- Tournée d'été :
L'édition 2018 fut une totale réussite tant en matière d'animations, de fréquentation, de partenariats et de communication.

3/ FRANCE / MEXIQUE FEMININ

Le match se déroulera le samedi 1er septembre 2018 au Stade de la Licorne à AMIENS.
Thierry JANAS et Emmanuel PARSY doivent faire face à un certain nombre de difficultés relatives aux invitations de la F.F.F. non reçues à ce jour et qui seront distribuées sur place.

4/ CENTRE TECHNIQUE REGIONAL AMIENS

Bruno BRONGNIART fait le point de la situation.
- Permis de construire affiché fin juillet.
- Réflexion sur le prestataire restauration (rapprochement avec le centre de formation d'AMIENS SC).
- Choix des entreprises par le jury le 18 juillet 2018.
- Annonce du montant de la subvention du Conseil Régional en septembre.
- Réunion programmée avec le cabinet KPMG en septembre (aspects fiscaux du fonctionnement du centre).

5/ CHAMPIONNATS FUTSAL 2018/2019 – COMPOSITION DES GROUPES

Claude COQUEMA fait part de ses difficultés à organiser le championnat Futsal pour la saison 2018/2019 en particulier au niveau de la Régionale 2.

Il n'y a que 6 clubs de la Régionale 1 qui ont fait parvenir une convention de mise à disposition des installations sportives le samedi après-midi.
Les 4 autres ont été reversés dans le championnat de Régionale 2 et remplacés.
5 clubs ne se sont pas réengagés en championnat régional et un a demandé sa rétrogradation en district.
Ils ont été remplacés par 6 équipes de districts.
Le 6 août, la commission du football diversifié a établi une liste de 10 clubs pour la Régionale 1 et de 40 clubs pour la Régionale 2.
Les procès-verbaux ont été publiés sur le site de la Ligue.
Jacques LIENARD a attiré l'attention du Président sur l'inscription de 5 équipes dont le club participe au championnat R1 et ne respectant pas les deux niveaux d'écart prévus par l'article 64-1 du RI de la LFHF.
Il en a avisé Claude COQUEMA pour que ces équipes (AVION FUTSAL 2 – HEM OLYMPIQUE 2 – LA BASSEE FUTSAL 2 – VALENCIENNES FC 2 – SERVINS FUTSAL 2) participent à leur championnat de district afin d'éviter tout contentieux susceptible d'intervenir au cours de la saison 2018/2019.

Claude COQUEMA indique que la commission régionale du football diversifié s'est réunie le 29/08 pour établir la liste corrigée des clubs de R1 – R2.

Le Conseil de Ligue se prononce sur le respect de l'article 64-1 respectant les 2 niveaux d'écart entre 2 équipes d'un même club en championnat régional pour l'ensemble des championnats seniors.

6/ QUESTIONS DIVERSES

* Règlement du championnat Futsal 2019/2020 :
Jacques LIENARD indique que le projet rédigé par la commission régionale du football diversifié a reproduit les éléments du championnat 2017/2018 sans tenir compte des modifications apportées pour 2018/2019.
La commission de révisions des textes s'est prononcée sur le schéma d'organisation générale : un groupe de 12 équipes en Régionale 1 et 4 groupes de 10 équipes en Régionale 2.
Le texte sera remis en forme pour ne pas être en discordance avec le règlement intérieur et les règlement 2018/2019.
Claude COQUEMA fait part à nouveau des difficultés rencontrées de façon cumulative et demande d'envisager une compétition régionale à 3 niveaux : R1 – R2 – R3.

* Championnat Régional Féminin :
Jacques LIENARD et Simon RAUX interviennent sur l'organisation de ces championnats et le respect de l'article 64-1 du règlement particulier de la LFHF.
Celui-ci oblige les équipes 2 des clubs qui pratiquent en championnat Régional 1 à évoluer en district.
Ceci entraîne pour certaines équipes des scores fleuves et une désaffection des joueuses.

Si l'on veut développer le football féminin et permettre aux U18F de poursuivre leur carrière qu'elles ont commencée souvent très jeunes, il convient d'augmenter les niveaux de compétitions.
Actuellement, le championnat Régional 2 est très disparate obligeant à essayer de permettre aux 8 meilleures équipes de s'aguerrir dans un championnat en deux phases si elles veulent accéder au championnat Régional 1.
Il est proposé de créer une R3 dans un championnat à 3 niveaux :
R1 à 12 équipes
R2 à 10 équipes
R3 à 10 équipes

La R3 sera composée des équipes 2 des clubs structurés de la Régionale 1, des accédants de districts et du reste de la Régionale 2.
Il conviendrait de préparer un projet pour qu'il soit opérationnel au plus tard pour la saison 2020/2021.

Le Conseil donne son accord pour poursuivre la réflexion de championnat Régional Féminins à 3 niveaux.

* Challenge U19 (Ph. FOURE) :
A la suite d'une demande du club de SAINT OMER US, Philippe FOURE propose un challenge en poule unique de 10 équipes et non pas de 2 poules comme cela avait été voté en Assemblée Générale de Ligue en juin 2018 à ABBEVILLE.

Après discussions, le Conseil envisage de donner une suite favorable si les 10 clubs concernés adressent leur accord écrit au Directeur Général Adjoint de la Ligue.
En cas de refus d'un seul club, le Conseil n'accordera aucune dérogation et fera appliquer le texte voté lors de l'Assemblée Générale de juin 2018.

* Championnat U18 (Ph. FOURE) :
Philippe FOURE indique qu'il n'est rien prévu pour le championnat U18 pour la saison 2019/2020.
Bernard COLMANT et Jacques LIENARD lui font remarquer qu'il n'a formulé aucune proposition concrète pour un championnat qui regroupe 72 équipes alors que tous les autres championnats de jeunes ne comportent au maximum que 48 équipes. Il fallut aller chercher des clubs de Districts pour organiser un championnat de 72 équipes.
Le Conseil de Ligue demande à Philippe FOURE de fournir des éléments pour que le championnat U18 se déroule au maximum avec 48 équipes.
Philippe FOURE s'engage à les adresser à la commission de révision, des textes dans les prochains jours, pour envisager l'organisation rationnelle du championnat U18.

* Arbitrage (St. LANNOY) :
- Sur proposition de la CRA, le Conseil accorde l'honorariat aux 2 anciens arbitres de Ligue : M. David HENNEBERT et M. Bernard KORDEK.

- Etablissement de la liste annuelle des observateurs saison 2018/2019 :
Le Conseil de Ligue valide la liste des différents observateurs proposés (annexe 1).

* Simon RAUX :
Annonce aux membres du Conseil qu'il a rencontré le Président pour l'informer de sa décision de quitter le Conseil de Ligue pour raisons familiales et professionnelles.
Bruno BRONGNIART le remercie pour son engagement et souhaite qu'il continue à participer à la Commission Régionale Technique.
Le Président et le Conseil félicitent également Simon pour la naissance de son fils Charlie.

7/ MEMBRES INDIVIDUELS :
Après avis favorable du district concerné, le Conseil nomme en qualité de membres individuels de la Ligue :
ANSART Sylvie (Flandres)
CUVILLIER Patrice (Escaut)
DAMETTE Chantal (Côte d'Opale)
DECUYPER Jérémie (Flandres)
JAKIMEC Jean Pierre (Flandres)
LEGRAND Frédéric (Flandres)
LUCAS Christian (Ligue)
THEDON Patrick (Flandres)

8/ AFFILIATIONS/RADIATIONS

AFFILIATION 2018/2019

582 598 – JEUNESSE ACTIVITES DEVELOPPEMENT EDUCATIF « J.A.D.E » (District OISE)
582 632 – FOOTBALL CLUB COUDRAY (District OISE)
582 701 – SAINT QUENTIN FEMININ (District AISNE)
582 740 – FOOTBALL CLUB DE NERY (District OISE)
564 010 – OLYMPIQUE DE THUN (District ESCAUT)
564 018 – ASSOCIATION FOOTBALL CLUB WAWILU (District ESCAUT)
547 916 – ASSOCIATION SPORTIVE THIVERNY (District OISE)
547 915 – JAUX FOOTBALL CLUB (District OISE)
564 026 – RACING CLUB VAUDRICOURT (District ARTOIS)
564 025 – TEAMS5 ACADEMIE (District SOMME)
564 030 – MONTDIDIER FUTSAL CLUB (District SOMME)

GROUPEMENT 2018/2019

564 020 – GROUPEMENT CANCHE-AUTHIE (District COTE D'OPALE)

RADIATION 2018/2019

531 436 – F.C. WIERRE AU BOIS (District COTE D'OPALE)
525 785 – F.C. SENLECQUES (District COTE D'OPALE)
582 257 – FUTSAL BONNINGUES LES CALAIS (District COTE D'OPALE)
527 385 – AMIENS ESPOIR ST MAURICE (District SOMME)
581 705 – E.S.F.C. DE MASTAING (District ESCAUT)
841 705 – A.S. BRUAYSIENNE DE FOOT LOISIRS (District ESCAUT)
844 050 – CLUB SPORTIF BEAUTOR LOISIRS (District AISNE)
581 218 – CAMBRONNE FUTSAL CLUB (District OISE)
582 435 – RESEAU FOOTBALL LILLE HOOVER (District DES FLANDRES)

528 659 – U.S. GIVENCHY (District ARTOIS)
553 480 – LIEVIN FUTSAL 62 (District ARTOIS)
544 891 – S. LOISIRS EDUCATIFS GROFFLIERS (District COTE D'OPALE)
582 536 – ASSOCIATION SPORTIVE HULLUCH (District ARTOIS)
539 255 – AS ETOUVIE AMIENS (District SOMME)
680 533 – US AMIENS PICARDIE FOOTBALL (District SOMME)
563 937 – A. FUTSAL ABBEVILLE (District SOMME)
580 716 – AS AILLY LE HT CLOCHER FUTSAL (District SOMME)
553 489 – AS CLUB FUTSAL AMIENS (District SOMME)
603 894 – ES MUNICIPAUX ABBEVILLE (District SOMME)
518 238 – FC BOVES (District SOMME)
581 449 – FUTSAL CLUB MOREUIL (District SOMME)
527 229 – ICS EQUANCOURT (District SOMME)
527 105 – O. DAMERY (District SOMME)
545 713 – RC ROYE 95 (District SOMME)
615 696 – US CLARINS LOGISTIQUE (District SOMME)
554 325 – ERONDELLES FC (District SOMME)

ENTENTES 2018/2019

Accord du Conseil sous réserve de l'accord du district pour la création d'une Entente Féminine entre US ROYE NOYON (590358) (District Oise) et HANGEST EN SANTERRE US (530316) (District Somme).

Dates des prochains Conseils :
Jeudi 11 Octobre 2018 à Amiens à 18H30. Bureau de Ligue à 16H00.
Jeudi 29 Novembre 2018 à Villeneuve d'Ascq à 18H30.
Jeudi 10 janvier 2019 à Villeneuve d'Ascq à 18H30.

Thierry JANAS	**Bruno BRONGNIART**
Secrétaire de Séance	**Président**